

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi 7 juillet 2014 à 19h30

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte  
Mme Manon Olivier  
M. François Beaulieu  
M. Daniel Giroux  
Mme Sylvie Laroche

Est absent : M. Daniel Roy

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Rénauld Grondin, maire

### ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Exemption de la lecture du procès-verbal du 2 juin 2014.
3. Adoption du procès-verbal du 2 juin 2014.
4. Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de juillet 2014.
5. Adoption des comptes à payer.
6. Deuxième versement à Loisirs Val-Alain
7. Comités : Loisirs-Famille-Sanitaire-Bibliothèque-École -Pompiers-Développement
8. Exemption de la lecture du Règlement Final no. 153-2014 – Modifiant le Règlement concernant le Plan d'urbanisme 125-2007
9. Adoption du Règlement Final no. 153-2014 – Modifiant le Règlement concernant le Plan d'urbanisme no. 125-2007
10. Exemption de la lecture du Règlement Final no. 154-2014 – Modifiant le Règlement de zonage no. 126-2007
11. Adoption du Règlement Final no. 154-2014 – Modifiant le Règlement de zonage no. 126-2007
12. Octroi de la soumission pour le 5<sup>e</sup> Rang
13. Offre d'emploi d'inspecteur en voirie
14. Dérogations mineures (3)
15. Adhésion à la chambre de commerce
16. Service incendie
17. Prêt de la salle : cours de danse
18. Demande de permis
19. Affaires nouvelles :
  - a) Butoirs protection réservoirs de propane
  - b) Réparation clôtures Loisirs et École
  - c) Respect heures transport
20. Période de questions
21. Levée de la séance

2014-07-153

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2014-07-154

#### EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2014

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 2 juin 2014, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

2014-07-155

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2014

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du procès-verbal du 2 juin 2014, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité  
.....

2014-07-156

#### ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE JUILLET 2014

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de juillet 2014.

Adoptée à l'unanimité  
.....

2014-07-157

#### COMPTES À PAYER

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers, l'adoption des comptes à payer, à savoir :

Comptes payés durant le mois de juillet 2014. :

1400292 - Municipalité de Laurier-Station : Déchets	2 578.24
1400293 École Sainte-Thérèse : Animations et symposium	1 100.00
1400294 Municipalité de Laurier-Station – Recyclage	1 746.78
1400295 Bisson France : C.C.U.	150.00
1400296 MRC de Lotbinière : Service d'urbanisme	1 263.33
1400297 Receveur Général du Canada : Retenues à la source	1 962.65
1400298 Hydro-Québec : Éclairage public	548.28
1400299 Médigas Division de Praxair Canada Inc : Oxygène	80.00
1400300 Pièces D'autos Carquest Laurier-Station : pièces voirie	93.75
1400301 Canadien National : Passages à niveau	666.74
1400302 Fonds de l'information sur le territoire : Avis mutation	8.00
1400303 Clément Laquerre : Essence	196.00
1400304 Supérieur Propane : Location cylindre	18.40
1400305 Turcotte Mini-Moteurs Enr. : Réservoir à essence	183.10
1400306 FQM : Dicom	43.42
1400307 Maxxam Analytics : Analyse eau potable	187.41
1400308 Maurice Junior Sirois : C.C.U.	150.00
1400309 Bourgeois, Emile : C.C.U.	150.00
1400310 Les Entreprises Lévisiennes Inc. : Bitume	231.79
1400311 Municipalité de Joly : Entente inspecteur et incendie	171.45
1400312 Éditions Juridiques FD inc. : Renouvellement Code municipal	107.10
1400313 Médias Transcontinental S.E.N.C. : Publications Constructo	358.72
1400314 Les Glissières de Sécurité J.T.D. Inc : Location flèches	132.22
1400315 Auger B.C. Sécurité inc. : Inspection systèmes d'alarme	515.37
1400316 Alternateurs Lemay & Fils Inc : Batteries	229.84
1400317 Placide Martineau Inc. : Voirie	25.09
1400318 Laroche, Sylvie : Fournitures Fête de la pêche	85.36
1400319 Roulement Techno Inc. : Bouchon pour hose	27.17
1400320 Info Page : Fréquence numérique	215.75
1400321 Les Entreprises Trema Inc. : Balayage des rues	1 063.52
1400322 Division de Praxair Canada Inc. : Location bouteilles	44.09
1400323 Würth Canada Limited : Nettoyant, écrou, ratchet	546.63
1400324 Service d'incendie en commun : entente incendie	277.74
1400325 Entreprises G.C. Val Inc. : Creusage, location pelle	2 989.34
1400326 Pièces de remorques Blondeau : réparation remorque pelouse	39.07
1400327 Demers, Pierre M. : remboursement de factures	936.81
1400328 Laboratoires Environex : Analyses d'eaux usées	96.00
1400329 John Meunier Inc. : réactif	82.00
1400330 Librairie Renaud-Bray Inc. : Livres bibliothèque	833.44
1400331 Municipalité St-Gilles : Formation code d'éthique	225.14
1400332 Sani Bleu : Location toilette Fête de la pêche	349.52
1400333 Ass. Chasse et Pêche de Plessisville Inc : Truites	20.00

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

1400334	Abris Tout Genre G.Y. Inc. : Location chapiteau	638.12
1400335	Laroche, Gilles M. : Lot de truites	2 050.00
1400336	Chemtrade Chemicals Canada Ltd. : Sulfate ferrique	867.54
1400337	Wood Wyant : Sani Drip	182.54
1400339	Placide Martineau Inc. : Ponceau, diluant, peinture,	2 042.95
1400342	Buropro : Fournitures de bureau	20.55
1400343	Bell Mobilité : Cellulaires	219.43
1400344	Loisirs Val-Alain : 2 <sup>e</sup> versement	1 200.00
1400345	Blier, Chantal Mme : Entretien ménager	500.00
1400347	Chambre de commerce de Lotbinière : Cotisation annuelle	75.00
L1400019	MRC de Lotbinière : Quotes-parts	8 556.25
L1400022	MRC de Lotbinière : Quotes-parts	3 240.08
L1400023	MRC de Lotbinière : Quotes-parts	2 136.50
	- Frais de déplacement	311.76
	- Rémunération	7293.29

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2014-157

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 50 063.27 \$

Caroline Fortin, directrice générale / secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

.....

**2014-07-158**

#### **DEUXIÈME VERSEMENT À LOISIRS VAL-ALAIN**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de distribuer le deuxième versement à Loisirs Val-Alain au montant de 1 200,00 \$

Adoptée à l'unanimité

.....

**2014-07-159**

#### **EXEMPTION DE LA LECTURE DU RÈGLEMENT FINAL NO. 153-2014 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME NO. 125-2007**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du Règlement final no. 153-2014 – Modifiant le Règlement concernant le Plan d'urbanisme no. 125-2007, par la secrétaire de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

.....

**2014-07-160**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT FINAL NO. 153-2014 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME NO. 125-2007**

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du Règlement Final no. 153-2014 – Modifiant le Règlement concernant le Plan d'urbanisme no. 125-2007 – Visant à permettre la réalisation d'une aire de services aux abords de la sortie 261 de l'autoroute Jean-Lesage, de séquencer le développement urbain et de modifier les limites du périmètre d'urbanisation.

Le Règlement no. 153-2014 est annexé à ce procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

**2014-07-161** **EXEMPTION DE LA LECTURE DU RÈGLEMENT FINAL NO. 154-2014 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 126-2007**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du Règlement final no. 154-2014 – Modifiant le Règlement de zonage no. 126-2007, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2014-07-162** **ADOPTION DU RÈGLEMENT FINAL NO. 154-2014 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 126-2007**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du Règlement Final no. 154-2014 – Modifiant le Règlement de zonage no. 126-2007 – Visant à permettre la réalisation d'une aire de services aux abords de la sortie 261 de l'autoroute Jean-Lesage, de séquencer le développement urbain et de modifier les limites du périmètre d'urbanisation.

Le Règlement no. 154-2014 est annexé à ce procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2014-07-163** **OCTROI DE LA SOUMISSION POUR LE 5E RANG**

Considérant que la municipalité de Val-Alain a demandé des soumissions pour la pulvérisation, le rechargement et le bitume dans le 5e Rang pour une longueur de plus ou moins 1 500 mètres, selon la résolution n° 2014-05-102;

Considérant que l'appel d'offre a été fait par le système électronique SEAO;

Considérant qu'à la fermeture de l'appel d'offre, nous avons reçus trois soumissions, soient :

Les Entreprises Lévisiennes Inc.	163 269.56 \$ (taxes incluses)
Construction B.M.L., Division de Sintra Inc	166 212.46 \$ (taxes incluses)
P.E. Pageau Inc.	178 550.43 \$ (taxes incluses)

Considérant que le plus bas soumissionnaire était conforme à notre appel d'offre.

En conséquence, il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'octroyer le contrat à Les Entreprises Lévisiennes Inc. au montant de 163 269.56 \$ (taxes incluses).

Adoptée à l'unanimité

.....

**2014-07-164** **OFFRE D'EMPLOI D'INSPECTEUR EN VOIRIE**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire une demande de curriculum vitae pour un emploi comme inspecteur en voirie.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2014-07-165** **DÉROGATION MINEURE : M. NORMAND CÔTÉ**

Considérant qu'une réunion a été tenue le 26 juin 2014 par le Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure no. 2014-06-001;

Considérant que cette demande a été étudiée et visitée;

Considérant les commentaires résultants de cette étude, suivant la résolution no. 2014-06-26-001;

La demande de dérogation mineure devrait être acceptée;

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

Considérant que monsieur Normand Côté, propriétaire du lot 192-191A-P, 192-190-P et 192-190-2, a présenté une demande pour une dérogation mineure concernant l'agrandissement d'un garage existant qui mesure 26 pieds de profondeur par 30 pieds de largeur (780 pieds).

L'agrandissement demandé est d'une profondeur de 40 pieds, d'une largeur de 30 pieds (1200 pieds carrés) pour une superficie totale de 1980 pieds carrés.

Le requérant ne peut respecter les normes de zonage, selon l'article 6.2.1.2

Aucune modification à apporter

Recommandation : finition en concordance avec le bâtiment principal;

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter la décision du Comité, selon la description ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2014-07-166**

#### **DÉROGATION MINEURE : M. PATRICE DROLET HENRI**

Considérant qu'une réunion a été tenue le 26 juin 2014 par le Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure no. 2014-06-002;

Considérant que cette demande a été étudiée et visitée;

Considérant les commentaires résultants de cette étude, suivant la résolution no. 2014-06-26-002;

La demande de dérogation mineure devrait être acceptée;

Considérant que la demande de dérogation est pour la construction d'un garage d'une profondeur de 50 pieds par 30 pieds et d'une hauteur de 21 pieds avec pignon;

La dérogation concernant la superficie du bâtiment et la hauteur réglementaire;

Aucune modification à apporter;

Recommandation : finition en concordance avec le bâtiment principal;

En conséquence, il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter la décision du Comité, selon la description ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2014-07-167**

#### **DÉROGATION MINEURE : M. DAVE BERGERON**

Considérant qu'une réunion a été tenue le 26 juin 2014 par le Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure no. 2014-06-003;

Considérant que cette demande a été étudiée et visitée;

Considérant les commentaires résultants de cette étude, suivant la résolution no. 2014-06-26-003;

La demande de dérogation mineure devrait être acceptée;

Considérant que la demande de dérogation est pour la construction d'un garage d'une profondeur 36 pieds par 44 pieds et d'une hauteur de 25 pieds;

La dérogation concerne la superficie du bâtiment et la hauteur règlementaire;

Aucune modification à apporter;

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

Recommandation : finition en concordance avec le bâtiment principal;

En conséquence, il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter la décision du Comité, selon la description ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2014-07-168**

#### **ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers d'adhérer à la Chambre de commerce de Lotbinière au coût de 75,00 \$.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2014-07-169**

#### **DEMANDE CONCERNANT LE SERVICE D'INCENDIE**

Considérant que le service d'incendie de Val-Alain a fait une demande aux membres du conseil municipal, à savoir :

- Un ordinateur (pas besoin d'être neuf), avec un écran de 23 pouces environ pour installer PC Board à la caserne et un accès informatique pour la caserne
- Cellulaire avec internet
- 2 habits de combat

En conséquence, il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver les demandes concernant le Service incendie.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2014-07-170**

#### **DEMANDE DU DIRECTEUR DES SERVICES D'INCENDIE DE JOLY ET VAL-ALAIN**

Considérant que monsieur Stéphane Cloutier est Directeur des services incendie de Joly et Val-Alain;

Considérant que les Directeurs de service incendie peuvent transformer leur véhicule personnel en véhicule d'urgence pour leur sécurité;

Considérant que le coût pour la modification du véhicule personnel de monsieur Cloutier est d'environ 1500 \$ qui serait divisé en deux (Joly et Val-Alain);

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de défrayer la moitié du coût total.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2014-07-171**

#### **PRÊT DE SALLE : COURS DE DANSE**

Considérant que la demande concerne la possibilité d'obtenir le prêt de la salle municipale pour offrir des cours de danse créative à des enfants âgés de 3 à 5 ans, le samedi matin entre 9 heure et 10 heure;

La session d'automne se déroulerait du 20 septembre au 6 décembre 2014;

La session d'hiver se déroulerait du 17 janvier au 9 mai 2015, à l'exception de la relâche scolaire.

En conséquence, il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de prêter la salle pour ces cours.

Adoptée à l'unanimité  
.....

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

## Comté de Lotbinière

2014-07-172

### **PERMIS DE BRUIT ET DE FEU**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accorder l'autorisation pour le bruit et feux de joie, pour une fête qui se tiendra samedi le 9 août 2014, avec les conditions suivantes :

- Lieu de l'évènement : 1167, rue Henri, Val-Alain
- Une musique raisonnable après 23 heures
- Avertir le voisinage de cette autorisation
- Demander un permis pour les feux de joie, lequel sera émis au jour le jour selon l'indice quotidien du danger d'incendie de la SOPFEU

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-07-173

### **BUTOIRS PROTECTION RÉSERVOIRS DE PROPANE**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'installation de poteaux de protection pour réservoirs de propane et diesel par Les Glissières de Sécurité J.T.D. Inc. au montant de 574,88 \$ (taxes incluses).

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-07-174

### **RÉPARATION CLÔTURES : ÉCOLE & LOISIRS**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater Stéphane Labbé pour l'achat de matériel jusqu'à 1000,00 \$ afin de réparer les clôtures de l'école et des Loisirs.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-07-175

### **RESPECT DES HEURES ET TRANSPORT : COOP. SEIGNEURIE**

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'envoyer une lettre à Coop. Seigneurie pour le respect des heures et du transport.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-07-176

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire lève la séance à 20h30.

Adoptée à l'unanimité

.....

---

Rénald Grondin,  
maire

---

Caroline Fortin,  
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.